

Commune d'Aixe-sur-Vienne

Arrêté du Maire

N°17/2025

Objet : Remplacement d'un membre du Centre Communal d'Action Sociale d'Aixe-sur-Vienne

Le Maire de la Commune d'AIXE-SUR-VIENNE,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal n°2020/29 du 25 mai 2020 fixant le nombre de représentants au sein du C.C.A.S.,
Considérant la démission de Monsieur Wali NOURESTANI en date du 7 mai 2025,
Considérant la proposition de l'UDAF en date du 16 juillet 2025,
Considérant le mail d'acceptation de Monsieur Jean DANIEL, personne proposée par l'UDAF, en date du 16 juillet 2025,

ARRÊTE :

Article unique:

Est nommé membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S., en qualité de représentant de l'Union Départementale des Affaires Familiales :

- Monsieur Jean DANIEL

A Aixe-sur-Vienne, le 17/07/2025

Le Maire,

René ARNAUD.

